

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3113**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Métier du pressing

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié, capable d'occuper sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs: -à la relation à la clientèle

-à la relation d'opérations commerciales liées à l'acticles, de conditionnement et de livraison

-au diagnostic, au tri, au prétraitement, au repassage, aux contrôles de qualité

-à la conduite des machines spécifiques pour le nettoyage et la remise en état des articles.

Il sait déterminer et mettre en oeuvre les techniques adaptées aux matériaux et aux articles qui lui sont confiés.

Il maîtrise les techniques de nettoyage et de remise en forme des articles, connaît les matériaux, les salissures, les règles de protection de l'environnement, d'hygiène et de prévention.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises artisanales de pressing, teinturerie, franchises d'entreprises de pressing-teinturerie
professionnel de l'entretien textile

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1205 : Nettoyage d'articles textiles ou cuirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Relation avec la clientèle

Traitement des articles

Prévention santé environnement

Français et Histoire-Géographie-enseignement moral et civique

Mathématiques-Sciences

Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 3113 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 3113 - Relations avec la clientèle	Recueillir auprès des clients les informations utiles à la réalisation de la prestation Exploiter les documents techniques et commerciaux nécessaires aux activités S'adapter à une organisation imprévue, à une nouvelle situation Réaliser l'enregistrement, le marquage des articles, la facturation et l'encaissement des prestations Préparer les articles en vue de la livraison au client Accueillir les clients, prendre en compte les demandes, livrer les articles et favoriser la fidélisation

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 3113 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 3113 - Traitement des articles</p>	<p>Prendre les consignes de travail et identifier les contraintes de l'entreprise Élaborer son plan de travail des activités Déterminer les procédures à mettre en oeuvre en fonction des activités à réaliser et des résultats attendus dans le respect de la santé-sécurité au travail et de la protection de l'environnement Mettre en place les moyens nécessaires à la production Gérer les articles à traiter, les produits, les consommables... Réaliser les opérations préliminaires ou complémentaires à l'entretien des articles confiés Conduire les procédures de nettoyage à sec, au mouillé, de séchage Mettre en oeuvre les techniques de repassage et de remise en forme des articles Maintenir en état de fonctionnement les équipements dans un objectif de qualité, de santé-sécurité au travail, de protection des biens et de l'environnement Effectuer un auto-contrôle qualitatif et quantitatif des résultats obtenus et apporter les actions correctives Informers la direction, les membres de l'équipe, les cotraitants sur les activités conduites, les dysfonctionnements...</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 3113 - BLOC DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 3113 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p>	<p>Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. HG et EMC - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 3113 - BLOC DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N° 3113 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques</p>	<p>- Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 3113 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N° 3113 - Éducation physique et sportive</p>	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337- 1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

17/03/2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

CAP entretien des articles textiles en entreprises artisanales